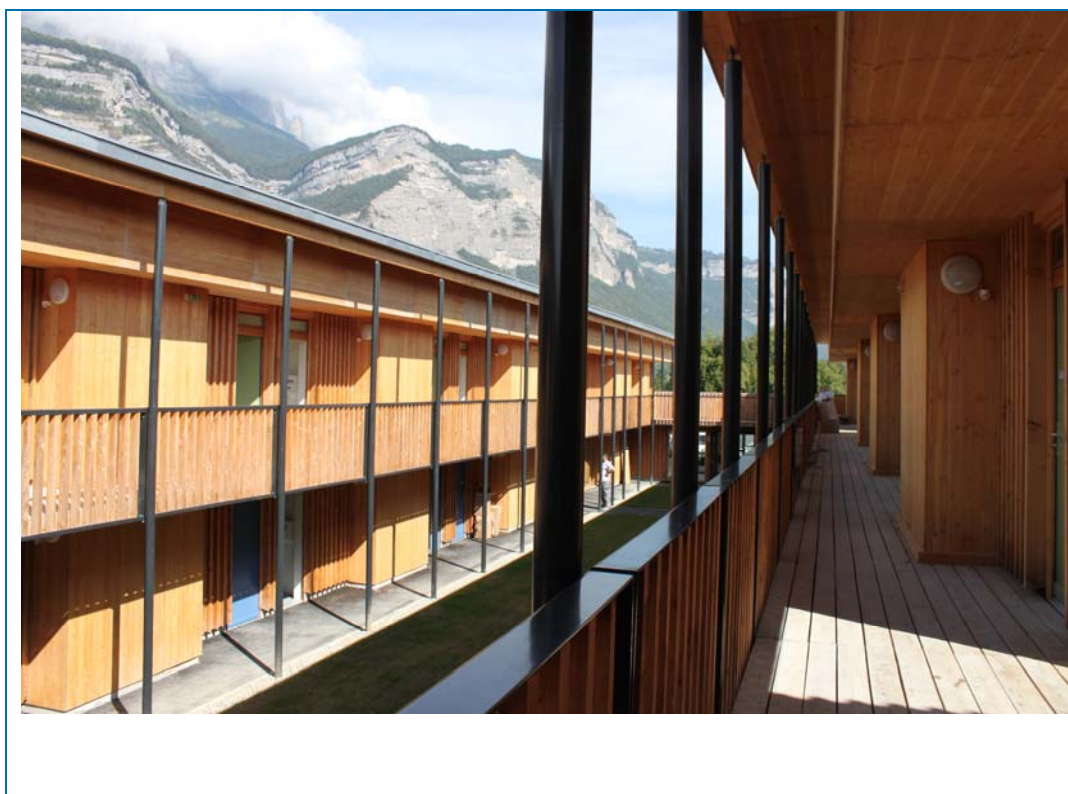


Dossier de presse

adoma

Ouverture de la première résidence sociale du Grésivaudan pour les jeunes

Résidence « la Canopée »
Rue de la Bouverie - 38920 Crolles



→ Historique du projet

Cette résidence est l'aboutissement d'une volonté politique portée par la ville de Crolles. La Commune a permis sa réalisation en mettant à disposition le terrain et en fédérant un ensemble de partenaires pour la réussite d'un projet innovant. L'Opac38 est le maître d'ouvrage de cette résidence qui est gérée au quotidien par Adoma.

→ Une nouvelle offre de logements pour les jeunes en insertion

La commune de Crolles, et plus largement le secteur du Grésivaudan, dont les zones industrielles existent, offrent des opportunités professionnelles. Mais, en raison du prix du foncier et d'une offre limitée de petits logements, les jeunes rencontrent encore des difficultés à se loger sur le territoire.

La nouvelle résidence sociale de 43 logements transitoires a pour vocation d'aider ce public particulièrement confronté aux « problématiques » de garanties de ressources financières, de mobilité professionnelle et de revenus limités, à accéder à un logement.



Contact Presse

Adoma
Patricia Monnot
Patricia.monnot@adoma.fr
Tel : 01 40 61 43 94

Opac 38
Monique Farrier
monique.farrier@opac38.fr
Tél : 04 76 20 50 71



→ Les publics accueillis

La résidence est destinée aux jeunes de moins de 30 ans, isolés, en couple, en famille, salariés, stagiaires ou en recherche d'emploi sur le Grésivaudan.

→ Un bâtiment et des logements spécifiques

La résidence compte 43 appartements meublés, du T1 au T3, d'une surface allant de 19 m² à 66 m². Quelques logements en rez-de-chaussée sont adaptés pour des personnes à mobilité réduite. Le bâtiment comporte une salle polyvalente et des espaces de services pour améliorer le confort de vie (buanderie, bureau d'accueil...). Les logements sont orientés est-ouest et répartis autour d'un patio-jardin.

→ Des logements meublés pour emménager sans délai

Les nouveaux résidents n'ont pas à prévoir de frais d'emménagement lourd ni à acheter des équipements coûteux : les logements sont équipés d'un mobilier moderne, modulable, conçu pour une utilisation optimisée de l'espace. Adoma a pris en charge le coût du mobilier d'un montant de 95 000 euros.



Contact Presse

Adoma
Patricia Monnot
Patricia.monnot@adoma.fr
Tel : 01 40 61 43 94

Opac 38
Monique Farrier
monique.farrier@opac38.fr
Tél : 04 76 20 50 71



→ Un engagement en faveur du développement durable

La résidence est de niveau THPE (très haute performance énergétique). Le bâtiment est réalisé avec une ossature-bois, bois issu de la filière locale de la Chartreuse et une toiture végétalisée permettant de limiter les écarts thermiques. Les appartements sont tous traversants et bénéficient d'une ventilation naturelle optimale. 40 m² de capteurs solaires et une chaudière gaz collective à condensation ont été installés pour la production d'eau chaude sanitaire. La récupération des eaux pluviales s'effectue dans le patio pour être dirigées vers 2 bassins d'infiltration.

→ Une gestion sociale de proximité

L'équipe de la résidence sociale est en charge de la gestion sociale et de l'orientation des résidents vers les partenaires. Adoma a déjà une expérience de bailleur social auprès des jeunes, que ce soit dans ses résidences généralistes où des personnes de tous âges sont logés ou, dans des structures dédiées spécifiquement à ce public.

→ Un véritable projet d'insertion professionnelle

Adoma s'inscrit dans les dispositifs mis en place par la ville et travaille avec les acteurs de l'insertion. Un partenariat sera mis en place avec la MFR (Maison Familiale et Rurale) de Crolles pour l'utilisation du service de restauration et de l'équipement sportif. En plus du volet logement, Adoma recherchera des structures d'insertion par l'économique, pour effectuer le travail d'entretien des espaces verts et des bâtiments.

→ Les redevances

Les logements sont soumis au paiement d'une redevance qui comprend le loyer, le mobilier, les charges (eau, électricité, chauffage), les prestations de nettoyage des parties communes et de blanchissage des draps.

Ces logements entrent dans le cadre de l'Aide Personnalisée au Logement (APL) dont le montant est calculé selon les revenus des résidents et versé directement à Adoma. Tous les mois, le résident s'acquitte d'un « reste à payer » adapté à ses ressources et à sa situation familiale.

Les redevances de la résidence de Crolles s'échelonnent de 342 euros pour un studio de 19m² à 562 euros pour un T3 de 66m².

Contact Presse

Adoma
Patricia Monnot
Patricia.monnot@adoma.fr
Tel : 01 40 61 43 94

Opac 38
Monique Farrier
monique.farrier@opac38.fr
Tél : 04 76 20 50 71



→ Coût de l'opération

Les prêts sont souscrits par l'Opac38. 2 810 000 euros dont 1 435 000 euros de prêts y compris un prêt Amallia 1% employeur pour 320 000 euros et 1 375 000 euros de subventions (État : 418 000 euros ; Région Rhône-Alpes : 60 000 euros ; Conseil général : 255 000 euros ; fonds propres Opac38 : 85 000 euros ; subvention solaire : 21 000 euros ; Commune : 536 000 euros).

L'architecte, maître d'œuvre de l'opération est le cabinet : R2K à Grenoble.



Contact Presse

Adoma
Patricia Monnot
Patricia.monnot@adoma.fr
Tel : 01 40 61 43 94

Opac 38
Monique Farrier
monique.farrier@opac38.fr
Tél : 04 76 20 50 71



Qui est Adoma ?

Société d'économie mixte dont l'État est actionnaire majoritaire, Adoma propose aux publics en difficulté une palette de solutions de logement et d'hébergement. Adoma accueille plus de 70 000 personnes au niveau national, dans ses résidences sociales, foyers, centres d'accueil des demandeurs d'asile, maisons relais et aires d'accueil destinées aux Gens du voyage. Spécialiste de la construction, de l'aménagement urbain, de la réhabilitation et de la gestion de l'habitat social, Adoma assume tout ou partie des opérations : depuis les études et les acquisitions foncières jusqu'à la gestion au quotidien des logements.

Qui est l'Opac 38 ?

Office Public de l'Habitat de l'Isère, créé depuis 60 ans, l'Opac38 est un bailleur social qui construit en tant que maître d'ouvrage et gère en direct, quelque 24 000 logements dits familiaux et loge ainsi plus de 62 400 locataires sur le département. Il a compétence pour aménager, construire, gérer, améliorer, réhabiliter l'habitat social mais aussi pour être prestataire de services auprès des collectivités locales et des institutions, ce qui est le cas dans le cadre de la résidence sociale de Crolles. L'Opac38 a inscrit comme valeurs fondamentales dans sa stratégie d'objectifs : la lutte contre les pauvretés et le développement durable.

Qu'est ce qu'une résidence sociale ?

Les résidences sociales proposent des logements transitoires aux personnes qui disposent de faibles ressources et qui rencontrent des difficultés pour accéder au parc social ou privé traditionnel. Véritable maillon dans le parcours résidentiel, elles intègrent un projet social défini avec les partenaires locaux, qui favorise l'insertion économique ou sociale des personnes accueillies et leur accès à un logement pérenne.

Pourquoi « La Canopée » ?

Ce nom de Canopée fait référence aux arbres qui vont être plantés dans le patio intérieur de la résidence. Ils assureront un renouvellement de l'air et temporiseront les variations de température, un peu comme une climatisation mais entièrement naturelle. Dans la nature, la canopée est le terme qui désigne l'étage supérieur de la forêt. Elle est parfois considérée comme un habitat ou un écosystème en tant que tel, notamment en forêt tropicale où elle est particulièrement riche en termes de biodiversité et de productivité biologique.

Contact Presse

Adoma
Patricia Monnot
Patricia.monnot@adoma.fr
Tel : 01 40 61 43 94

Opac 38
Monique Farrier
monique.farrier@opac38.fr
Tél : 04 76 20 50 71

